



Note technique – n°3

La filière mobilisée pour lutter contre les pucerons et la jaunisse

10 Juillet 2020

Document réalisé avec le concours de l'ensemble de la filière betteravière



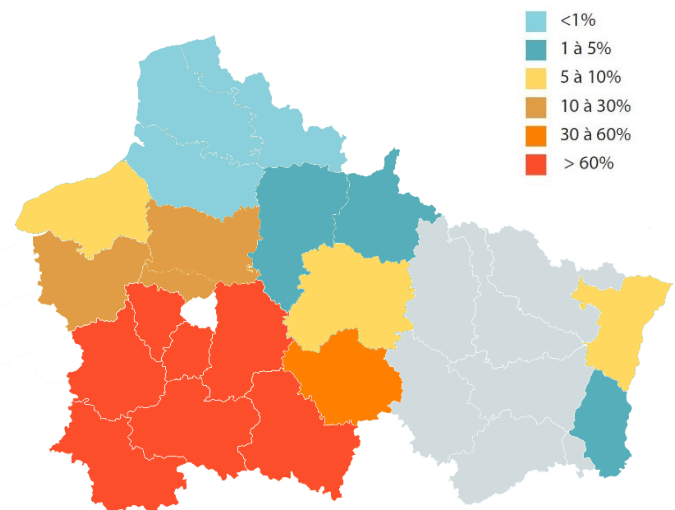
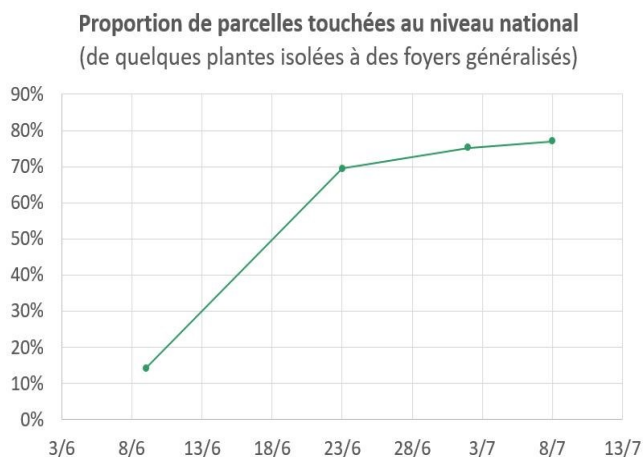
Les jaunisses virales impactent toutes les surfaces betteravières Françaises :

Au 10 juillet,

- Les pucerons *Myzus Persicae*, vecteurs de jaunisses virales, sont apparus sur le territoire national dès la levée des betteraves. Malgré en moyenne 3 traitements aériens la très forte dynamique des populations de *Myzus Persicae*, avec des vagues successives d'infestations, n'a pas pu être maîtrisée. Les premiers symptômes de jaunisse sont apparus dès fin avril au Sud de Paris, ils sont aujourd'hui présents sur l'ensemble du territoire betteravier français avec un gradient croissant du Nord (régions les moins impactées) au Sud où 100% des parcelles sont infectées. Cette infestation est inédite tant par sa précocité que par ses conséquences.
- Pour les surfaces les plus impactées la perte de rendement pourra dépasser 40%. Au niveau national, les premières prévisions de rendement indiquent une moyenne nationale inférieure à 80 tonnes de betterave à 16° par hectare. Selon l'évolution de la maladie, cette moyenne pourrait passer à moins de 75 tonnes. Sur cette base, la production pourrait diminuer de 460.000 à 800.000 tonnes équivalent sucre.

Surfaces parcellaires impactées au 10 juillet

1/4 des betteraves françaises atteintes



L'ITB a organisé le 6 juillet un **Conseil Scientifique exceptionnel** auquel étaient conviés le Ministère de l'Agriculture et des entomologistes et virologues Français et internationaux. La totalité des travaux de recherche en cours sur les pucerons et la jaunisse ont été présentés et expertisés, ils couvrent l'ensemble du champ d'actions possibles : agro-écologiques, génétiques ou encore moyens de contrôles chimiques et de bio-contrôles.

Le Conseil Scientifique a conclu qu'aucune solution satisfaisante n'est aujourd'hui accessible et que les premières solutions seront disponibles d'ici 5 ans au plus tôt.

La filière demande une autorisation temporaire d'utiliser des insecticides en enrobage de semence

Faisant le constat d'une impasse technique et des risques forts de déstabilisation de la filière (perte de surfaces et impacts sur la pérennité des outils industriels), l'AIBS demande une autorisation temporaire à l'utilisation d'insecticides en enrobage de semence.

A la suite du remaniement ministériel, l'AIBS a demandé à rencontrer de façon urgente M. Julien DENORMANDIE, Ministre de l'agriculture, son nouveau Cabinet et ses Services, ainsi que Mme Barbara POMPILI, Ministre de la transition écologique et solidaire.

Par ailleurs, la sensibilisation des élus locaux et représentants de l'Etat en région se poursuit. Les relais presse sont activés.